

REMARQUES du Gouvernement Italien au point IX
du message du Président Wilson en date 8 janvier 1915

=====

IX - A readjustment of the frontiers of Italy should
be effected along clearly recognizable lines of national-
ity .

=====

estime
Le Gouvernement Italien ~~estime~~ ^{estime} que le

~~Il ne pourrait pas s'agir d'un simple " readjustment,"~~
~~à impliquer pas une simple rectification~~ ^{Point de vue} ~~des frontières ; mais, il s'agit d'obtenir~~
~~la libération des provinces de nationalité italienne, et~~ ^{pour l'Italie}
en même temps d'établir une frontière entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie, ou les autres Etats avoisinants qui ont fait jusqu'à présent partie de l'Autriche-Hongrie, qui présente ~~les~~ les conditions nécessaires de sûreté militaire suffisantes à assurer l'indépendance et le maintien de la paix ^{afin} en tenant compte des raisons géographiques et historiques, et en appliquant les mêmes principes affirmés ^{C'est à vis de l'Allemagne pour toutes} dans les nouvelles délimitations consécutives à la guerre actuelle.

Ces ~~considérations~~ ^{point de vue a} ont été reconnues par le Président Wilson dans des ~~ses~~ manifestations successives au message du 8 janvier .